

Les équipements sportifs, à corps et à cœur !

Le SNEPFSU académique et les SNEPFSU des 5 départements se sont inscrits résolument dans les campagnes électorales départementales et régionales.

Pourquoi ?

Les lois de décentralisation de 1983, la circulaire de 1992, le code de l'éducation de 2003 qui confirme les prérogatives de la loi sur le sport de 2000 et enfin le guide M.E.N de 2012 n'ont eu de cesse de mettre en avant la nécessité de mettre à la disposition des enseignants d'EPS, des équipements sportifs adaptés à l'enseignement de L'EPS.

Pourtant, la construction et la rénovation de ces équipements restent à la charge des communes et des intercommunalités conduisant de grandes inégalités de traitements sur l'ensemble du territoire national, dans notre région et dans notre département.

Notre action depuis 1 mois, maintenant, fut d'interpeller les candidats se présentant aux élections départementales et régionales pour que ces collectivités jouent leur rôle de régulation et gommement les inégalités constatées liées à un manque d'équipements ou à leur vétusté.

Comment ?

Un flyer mettant en avant nos propositions et une lettre l'accompagnant leur ont été envoyés. Des rendez-vous en présentiel ou en visio ont été obtenus. Une liste de collèges et de lycées en difficultés leur est parvenue.

Un 4 pages piscine vient s'ajouter à cet envoi mettant en avant la nécessité de prendre à bras le corps la question écologique, la nécessité d'un plan de rattrapage pour amener un maximum d'élèves à valider l'ASSR, et à renoncer à une gestion privatisée des complexes aquatiques.

Nous espérons que ces actions pourront influencer d'une manière ou d'une autre la politique que sera menée dans la prochaine mandature. Cependant, cette première approche ne peut s'exonérer d'un suivi approprié auquel vous serez associé.

Vous trouverez donc sur le site du SNEPFSU de l'académie de NANTES, les lettres envoyées, les flyers et les 4 pages piscines.

Le SNEP académique espère vous retrouver le plus nombreux possible à la rentrée. Il vous accompagnera dans toutes vos démarches concernant les installations. Des stages sur ce sujet vous seront proposés.

Le SNEPFSU académique



 **engagé.es au quotidien**
L'EPS et le sport, un besoin essentiel !